

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2014**

| DELEGUES : | | SEBA EAU | |
|--------------------|------------|----------|-------------------|
| Nombre | Affiché le | 76 | Perse cervault |
| Quorum | | 39 | |
| Présents | | 40 | |
| Pouvoirs | | 2 | |
| Votants | | 42 | |
| Abstentions | | 0 | |
| Suffrages exprimés | | 42 | |
| Majorité requise | | 22 | |
| Pour | | 42 | |
| Contre | | 0 | |

**OBJET : N° 1.1 – ADMINISTRATION GENERALE –
MODIFICATION STATUTAIRE –
ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS AUBENAS VALS -**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre du mois de février, à dix-sept heures trente, les membres du COMITE SYNDICAL du SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE - S.E.B.A. -, se sont réunis au siège du Syndicat à la Sigalière à LARGENTIERE, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 5211-8), sous la présidence de Monsieur Jean PASCAL, Président du Syndicat.

Conformément aux statuts du Syndicat et aux dispositions du règlement intérieur du syndicat, participent à la présente délibération tous les délégués énumérés ci-dessous.

Titulaires présents avec voix délibérative :

| | |
|---|---|
| <p><u>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</u> MM. CONSTANT Bernard (Balazuc) / COLOM Y CANALS Jacques (Banne) / MATHIEU Jean-Claude (Beaulieu) / JEAN-BAPTISTE Bernard (Berrias -Casteljau) / FAUGIER Christian (Chandolas) /Mme STEMPERT Claude (Chassiers) / MM. PLANTEVIN Patrick (Chauzon) / PASCAL Jean (Faugères) / Mme HUOT Michèle et M. KAPPEL Roger (Labégude)/ MM. CHAMBON Roland et COURT Roland (Lachapelle Ss Aubenas) / CUTTIER Jean-François et GLEYZE Jean-Luc (Largentière) / RIEU Gilles (Laurac en Vivarais) / BOULLE Roland (Meyras) / VIELLARD Jean-Léon (Pradons) / Mme POUJADE Françoise (Ribes) / MM. GIBERT Alain (Rocles) / POUZACHE Jean (Ruoms) / FARGIER Gérard (Saint Pierre de Colombier) / MERINE Philippe (St Privat) / Mme BAULAND Brigitte (Tauriers) / MM. BOYER Jacques (Ucel) / MONNIER Jean (Uzer) / JULY Jacky, LACROTTE Robert et SAUBIN Philippe (Vals-Les-Bains) / VEYRENC Eric (Vernon) / COSTE Jérôme (Vinezac)</p> | <p><u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</u> MM. PLANCHER Francis (Joyeuse) <u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat d'adduction de BARJAC :</u> M. SERRE Yves <u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat « OLIVIER DE SERRES » :</u> M., BACCONNIER Jean-Claude <u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat ST ETIENNE-DE-FONTB./ ST SERNIN :</u> M. DURIEU Jean-Marie <u>SEBA ASSAINISSEMENT : pour les Communautés de Communes :</u> MM. CHAMBON Roland (CDC Vinobre) / BOUSCHON René (CDC Aubenas-Vals)</p> |
|---|---|

Titulaires ayant donné procuration :

| | |
|--|--|
| <p><u>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes:</u> M. BARBE Jacky (Rosières) à M. CUTTIER Jean-François M. THIBON Max (Saint Alban Auriolles) à M. PASCAL Jean</p> | |
|--|--|

Titulaires excusés :

| | |
|--|---|
| <p><u>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes:</u> MM. LANGLET Patrick (Les Assions) / GIRAUD Jacky (Chazeaux) / ROGIER Claude (Montréal) / SERRE Daniel (Ruoms) / TEYSSIER Christian (Saint Andéol de Vals) / GARRIDO Jean-Manuel (St André de Cruzières)</p> | <p><u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</u> M. PICOLLET Thierry (Fons) <u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat « OLIVIER DE SERRES » :</u> MM. OZIL Jean, FALLOT Joseph et Mme LABROT Monique</p> |
|--|---|

Titulaires absents :

| | |
|---|---|
| <p><u>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</u> MM. AYMES Jean-Marie (Chassiers)/ D'IMPERIO Cédric (Fabras) / Mme SERRE Christine (Grospierres) / M. VEROLA Francis (Joannas) / Mme BREMOND Catherine (Labeaume) / MM. CHARRON Claude et ORIVES Eric (Lalevade d'Ardèche) / CHAMBOREDON Robert (Malbosc) / DESORMEAUX Yves (Pont de Labeaume) / PETROLACCI Raymond (Prunet) / ANATOLE Jacques (Rocher) / MOURARET Jean-Louis (Rosières) / LAURENT Bruno (Ruoms) / CHAL Emile (Saint Julien du Serre) / ROURISSOL Denis (St Privat) / CHAMPETIER Eric (Sampzon) / OLIVIER Robert (Sanilhac) / RAVEL Pascal (Ucel) / ISRAEL Jean-Marc (Vinezac)</p> | <p><u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</u> MM. CIVIER Stéphane (Aubenas) / ETIENNE Claude (Chirols) / SAISON Bernard (Joyeuse) /BENAHMED Claude, COROMINA Jean et POUGET Jean-Pierre (Vallon Pont d'Arc) <u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat d'adduction de BARJAC :</u> MM. UGHETTO René et MARRON Jacques <u>SEBA ASSAINISSEMENT : pour les Communautés de Communes :</u> M. LAURENT Bruno (CDC Gorges de l'Ardèche)</p> |
|---|---|

Suppléants présents avec voix délibérative :

| | |
|--|--|
| <p><u>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</u> MM. FALGON Guy (Chazeaux) / KRASOUSKY Bruno (Montréal) / ESPERANDIEU Jean-Claude (St André-De-Cruzières)</p> | <p><u>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS :</u> Mme MARTIN-COUTAUD Viviane (Fons)</p> |
|--|--|

Le Secrétaire de séance est : M. COSTE Jérôme

**OBJET : N° 1.1 – ADMINISTRATION GENERALE –
MODIFICATION STATUTAIRE –
ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS AUBENAS VALS -**

Envoyé en préfecture le 25/03/2014

Reçu en préfecture le 25/03/2014

Affiché le

Berser
Levrault

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'AUBENAS – VALS (CCPAV) a désigné le 14 janvier 2014 M. René BOUSCHON en qualité de délégué titulaire dans le cadre de la représentation-substitution de la CCPAV pour la compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif, suite à la prise de compétence par cette collectivité.

Le SEBA a interrogé la Sous-Préfecture sur la manière d'acter cette représentation-substitution dans les statuts du SEBA qui, s'ils prévoient expressément les modalités de représentation (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant), sont muets quant à l'adhésion de fait d'une nouvelle communauté de communes alors qu'ils prévoient expressément les deux Communautés de Communes (CCGA et CC du Vinobre) ayant pris la compétence « assainissement non collectif » (ANC) avant le 1^{er} janvier 2014, à la suite de la récente modification desdits statuts.

La formule envisagée pour éviter tout risque juridique ultérieur serait qu'un nouvel arrêté interpréfectoral constate cette adhésion, après avoir, le cas échéant, consulté les collectivités adhérentes.

La Sous-Préfecture n'ayant pas pour l'instant apporté de réponse, des informations complémentaires ont été données en cours de séance avec comme objectif d'acter officiellement l'adhésion de la CCPAV au SEBA et sa représentation par M. René BOUSCHON, délégué titulaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** cette proposition.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Président du Syndicat,

Jean PASCAL